



# Le Conseil Municipal Des Jeunes (CMJ)

## Qu'est-ce que c'est ?

15 jeunes Mahieutin âgés de 7 à 16 ans, motivés et disponibles pour participer à la vie de notre village et proposer des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours, en tenant compte des attentes collectives. Le CMJ est élu pour deux ans.

## Pourquoi un CMJ à Villiers-Le-Mahieu ?

- Pour donner la parole aux jeunes et découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- Pour proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur le village.
- Pour participer à l'information des autres jeunes
- Pour représenter la ville lors des commémorations ou cérémonies.

## Comment est-il composé ?

Un CMJ ne peut être créé qu'à partir d'un nombre de candidats égal ou supérieur à 8.

- 15 candidats élus maximum
- Parité obligatoire
- 8 candidats de la tranche d'âge 7 ans (CE2) à 11 ans
- 7 candidats de la tranche d'âge 12 ans à 16 ans

## Qui peut voter ?

Les modalités pour s'inscrire sur la liste électorale sont les suivantes :

- Habiter à Villiers-Le-Mahieu : Un justificatif de domicile ou attestation des parents.
- Avoir entre 7ans (classe CE2) et 16 ans.
- Avoir renseigné l'autorisation parentale

Sur présentation de ses documents en Mairie ou transmis au directeur/ à la directrice de l'école des Gaudines, le jeune deviendra officiellement votant pour l'élection du CMJ.

Il est possible de s'inscrire sur la liste le jour de l'élection du CMJ auprès de la Mairie.

## Comment fonctionne le CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est assisté et accompagné par les élus adultes.

### **Des réunions pour échanger**

Les élus se réuniront une fois par trimestre et autant de fois que nécessaire. Ils se doivent d'y assister. C'est l'occasion d'échanger, de s'informer sur l'actualité de la ville mais aussi de travailler sur des actions qui répondent aux attentes des jeunes Mahieutins.

Ponctuellement dans l'année, des réunions de présentation de projets seront programmées. Elles permettront de présenter les projets à la commission Enfance Jeunesse de Villiers-Le-Mahieu.

Ils représentent les intérêts de leurs camarades, ils relaient leurs attentes et les informent de l'actualité de leurs préoccupations.

Ils travaillent avec l'élue en charge de l'Enfance-Jeunesse et la Vie scolaire pour mettre au point des projets qui seront proposés au Conseil Municipal des adultes.

Ils s'impliquent dans la réflexion des projets des élus adultes qui impactent la jeunesse.

Exemples de réalisation de Conseil Municipal des Jeunes dans d'autres communes de France :

- La réalisation d'un graff sur un poste ERDF,
- L'organisation de la Journée ÉcoSport en marge du Forum des Associations, et d'animations lors de la journée « C'est tout Vert » (Journée de sensibilisation à l'écologie).



# FICHE de candidature

Nom : ..... Prénom..... Age :

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Ecole : .....

Classe : .....

Je soussigné.....

Déclare être candidat au Conseil Municipal des Jeunes de Villiers le Mahieu pour le Mandat 2024-2026.

## **Partie représentant légal :**

\*Père \*Mere \*Tuteur

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

\*Père \*Mere \*Tuteur

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## **Tes motivations**

Pour quelles raisons souhaites-tu devenir membre du CMJ ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

As-tu déjà des idées de projets ou de sujets que tu souhaiterais aborder pendant ce mandat ?

.....  
.....  
.....

Fait à Villiers-Le-Mahieu, le .....

Signature du/des représentants légal/légaux

Signature du Candidat



# Autorisation Parentale

Je soussigné(e).....

Domicilié à .....

Représentant légal de l'enfant .....

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature et faire sa campagne pour le Conseil Municipal des Jeunes de Villiers-Le-Mahieu pour l'année 2024-2026
  
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au Conseil Municipal des Jeunes.
  
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du Conseil de Jeunes.
  
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié, seul ou en groupe dans le cadre du Conseil de Jeunes et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communication tel que presse, plaquettes, site de la ville et page Facebook de Villiers-Le-Mahieu pour une durée égale à celle du mandat.
  
- Autorise mon enfant à recevoir par mail les différentes informations relatives au Conseil de Jeunes (réunions, invitations, programmes, rendez-vous...)
  
- Autorise les responsables du Conseil Municipal des Jeunes à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et sécurité de mon enfant sur demande d'un médecin.
  
- Accepte de recevoir par voie postale et par courriel les différentes informations relatives au Conseil Municipal de Jeunes (réunions, invitations, programmes, rendez-vous...)
  
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil de Jeunes et en accepte l'organisation.

Fait à Villiers-Le-Mahieu, le : .....

Signature du candidat  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du/des représentant(s) légal(aux)  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »